

Don planifié

“Ma mère avait très à cœur les soins de santé centrés sur le patient et a travaillé dans ce but tout au long de sa carrière de 40 ans dans le milieu de la santé. Son don à l'ACAAM repose sur sa confiance et son admiration immenses pour le travail que vous faites.”

—Tracey Tief

**Association canadienne de l'anémie
aplasique et de la myélodysplasie**

2201 King Road, Unit #4
King City, Ontario
L7B 1G2

Tél. sans frais 1 888 840-0039

info@aamac.ca



Aplastic Anemia & Myelodysplasia
ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION CANADIENNE
de l'anémie aplasique et de la myélodysplasie



MISSION

Offrir un réseau de soutien continu à tous les patients canadiens, à leurs proches et aux professionnels de la santé touchés par l'anémie aplasique, la myélodysplasie et l'HPN.

VISION

Notre vision est de soutenir tous les Canadiens et leurs proches, dès le diagnostic de la maladie jusqu'au stade de la rémission, en passant par le traitement.

À PROPOS DE CES MALADIES

L'anémie aplasique est un trouble rare, mais extrêmement dangereux caractérisé par une incapacité de la moelle osseuse à fabriquer les cellules sanguines. L'anémie aplasique peut être acquise ou héréditaire. La myélodysplasie ressemble à l'anémie aplasique puisque la fabrication des cellules sanguines est ralentie; toutefois, en présence de myélodysplasie, les cellules sanguines qui sont fabriquées ne fonctionnent pas toujours bien.

Les patients atteints d'anémie aplasique qui ne reçoivent pas de greffe de moelle osseuse peuvent évoluer vers la myélodysplasie qui, à son tour, risque de progresser vers la leucémie. Une autre maladie connexe est l'hémoglobinurie paroxystique nocturne (HPN), qui est causée par une mutation des cellules souches de la moelle osseuse. Ces cellules souches anormales produisent des plaquettes défectueuses associées à la formation de dangereux caillots sanguins dans l'organisme, et des globules rouges



anormaux qui se dégradent facilement en raison de l'absence de protéines protectrices nécessaires à leur survie.

QUI SOMMES-NOUS?

L'ACAAM est un organisme à but non lucratif national enregistré et constitué en vertu de la loi fédérale qui a été fondé en 1987. L'ACAAM est guidée par les dévoués membres bénévoles de son conseil d'administration et par une équipe distinguée de conseillers médicaux de partout au Canada.

La planification d'un don à un organisme de bienfaisance témoigne d'un esprit philanthropique empreint de considération, et vise à encourager les organismes auxquels vous croyez vraiment, ce qui en retour profite à la société dans son ensemble. Merci d'envisager un don à l'ACAAM. Créez un legs pour aider de futurs patients atteints d'insuffisance médullaire et leurs proches grâce à des programmes d'éducation et des services de soutien. Pourquoi ne pas songer à inclure un don successoral à l'ACAAM dans votre testament?

Les dons testamentaires peuvent avoir un impact incroyable sur le travail que nous faisons pour financer la recherche, partager les connaissances et offrir du soutien aux patients et à leurs proches. Un million et demi de Canadiens ont choisi d'inclure des organismes de charité parmi les bénéficiaires de dons testamentaires.

Pour plus de renseignements au sujet de la façon d'inclure l'ACAAM dans la planification de votre succession, n'hésitez pas à communiquer avec notre directrice générale, Cindy Anthony, cindyanthony@aamac.ca ou à composer le numéro **1 888 840-0039**.